

Vendredi, 9 Mars, 2007
L'Humanité

Toxicologue à l'Ecole supérieure nationale d'agronomie de Toulouse, Annie Pfohl-Leszkwicz a mis en évidence dans une étude récente les risques cancérigènes du fioul du pétrolier maltais.

Professeure de toxicologie et de sécurité alimentaire à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse (Ensa), Annie Pfohl-Leszkwicz, dont le laboratoire est associé au CNRS, a rendu publiques en janvier de nouvelles analyses troublantes du pétrole ramassé sur les côtes, après le naufrage de l'Erika. Entretien.

Comment avez-vous procédé à vos analyses ?

Annie Pfohl-Leszkwicz. Des moules ont été récoltées tous les mois sur dix stations, du nord de la Bretagne au sud de la Vendée, souillées par la marée noire de l'Erika. Les premiers prélèvements datent de décembre 1999, les derniers en novembre 2000. Nous avons également travaillé sur des poissons pêchés à trois reprises en 2000 dans la même zone. Nous avons utilisé une technique qui permet de voir les altérations sur une molécule d'ADN. L'IFREMER, qui a subventionné nos travaux, voulait valider la pertinence de ce biomarqueur comme suivi de la pollution. Nous avons constaté des altérations sur tous les échantillons, très importantes jusqu'en février, puis s'estompant au fil du temps. On nous a alors posé la question : qu'est-ce qui peut prouver que ces altérations sont dues au fioul de l'Erika ? Nous avons obtenu des échantillons de la cargaison du navire et procédé à une incubation in-vitro d'ADN et du fioul de l'Erika. Nous avons reproduit exactement les mêmes profils. La preuve était faite. Restait à déterminer les conséquences pour l'homme. Nous avons donc effectué des tests avec des cellules du poumon et du foie. Résultat : le fioul de l'Erika produisait les mêmes altérations sur l'ADN humain. Je tiens à préciser que nous avons recréé les conditions d'exposition de tous ceux qui ont eu à nettoyer les plages. Et selon nos analyses, ces conditions pourraient entraîner des cancers à long terme, d'ici dix à quinze ans.

Comment expliquez-vous que plusieurs organismes officiels, comme l'Institut de veille sanitaire (InVS) ou l'INERIS, minimisent la portée de vos travaux ?

Annie Pfohl-Leszkwicz. Où sont les responsabilités, où sont les malversations ? Je n'en sais rien. Mais il est clair que l'InVS et d'autres ont évalué la dangerosité du produit en tenant compte d'informations leur indiquant qu'il s'agissait de fioul n° 2. Ce dernier est normalement très riche en hydrocarbures polycycliques aromatiques (HPA). L'évaluation du risque pour l'être humain a été faite sur ces seuls composants. Or, lors de nos travaux nous avons mis en évidence que le fioul de l'Erika contenait une grande quantité de dérivés thiophènes (hétérocyclique constitué de soufre) et relativement peu d'HPA. En clair, les calculs de risques ont été faits sur une base non conforme à la principale nature du danger. En effet, les thiophènes sont des molécules beaucoup plus cancérigènes et génotoxiques. Voilà pourquoi nos travaux gênent Total, car, de manière indirecte, en évaluant le risque sanitaire pour l'homme, on prouve que son fioul n'était pas aussi « propre » qu'il le prétend. La richesse en dérivé thiophène signe le fait que ce fioul n'était pas du n° 2, mais un fioul résiduel proche d'un bitume.

Concrètement, quelles peuvent être les conséquences sur la santé des gens ?

Annie Pfohl-Leszkwicz. Outre les réactions immédiates au produit, telles que les démangeaisons, les malaises, j'ai eu des retours sur des personnes qui sont restées asthmatiques. Je ne peux pas dénombrer le nombre de victimes, mais je peux déjà vous dire qu'il y aura des gens qui vont développer un cancer de la peau. Même sur la fiche technique du produit de l'Erika, il est mentionné que ce fioul doit être manipulé avec des protections bien adaptées. Ce qui n'a pas été le cas pour énormément de gens : pas de gants, pas de masques. Les nettoyeurs ont été contaminés par les trois voies : respiratoire, cutanée et digestive. Quand on sait que les simulations faites par l'INERIS et l'InVS se sont seulement concentrées sur l'inhalation (la voie respiratoire), on peut dire qu'on a tronqué la règle du jeu. D'autant qu'avec les oiseaux, il y a un scénario qui n'a même pas été pris en compte : ces oiseaux ont été nettoyés à mains nues avec des détergents qui favorisent la pénétration par la peau.

Les autorités ont-elles, selon vous, volontairement minimisé les risques ?

Annie Pfohl-Leszkwicz. A la décharge des différents ministères, je pense qu'ils n'ont pas su immédiatement quelle était la nature de la cargaison, puisque Total continue à affirmer qu'il s'agit de fioul n° 2. En revanche, ils étaient trop contents de faire nettoyer leurs plages et ils n'ont eu affaire à aucun toxicologue correct : le produit ramassé est en fait un cocktail de produits cancérigènes. En mars 2000, les autorités continuaient à dire qu'il y avait peu de dangers sanitaires alors que c'était déjà presque trop tard. Une question m'interpelle : pourquoi les trois quarts des volontaires et des militaires oeuvrant sur les côtes n'ont pas été répertoriés ? Sans doute pour que ces mêmes autorités n'aient pas, un jour, à subir les conséquences de ce recensement.

Entretien réalisé par Sophie Bouniot